

Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA) est l'un des principaux gestionnaires de portefeuille institutionnels au Canada et un chef de file en matière d'investissement responsable. DGIA évalue la pratique et la portée de la gestion environnementale des entreprises à l'étude pour composer le panier de titres du Placement garanti PrioriTerre.

Fondé en 2003, DGIA est reconnue pour sa capacité à créer de la valeur, son leadership innovant et sa place de choix dans le marché canadien. Avec plus de 63 milliards de dollars d'actifs sous gestion, son équipe d'experts administre plus de 2 milliards de dollars d'actifs sous gestion au sein de stratégies d'investissement responsable, ce qui fait de DGIA un leader incontesté du marché du détails canadien dans ce domaine.

## Philosophie de gestion

Conformément à son engagement envers les Principes pour l'investissement responsable, DGIA prend en considération les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de l'élaboration de ses stratégies d'investissement responsable (IR). DGIA est convaincue que la prise en compte de ces aspects peut influencer de façon favorable le rendement financier des placements à long terme pour le bénéfice de ses clients.



Ces orientations s'inspirent de la mission, de la vision et des valeurs du Mouvement Desjardins qui prônent un développement économique respectueux des gens et de l'environnement.

Dans le but d'intégrer les principes ESG dans ses processus d'analyse et ses décisions d'investissement, DGIA s'est dotée d'une équipe entièrement dédiée à l'IR, qui soutient les gestionnaires de portefeuille dans leurs décisions de placement. Cette équipe assure une vigie des enjeux ESG et évalue les risques et les possibilités d'investissement en fonction de critères qu'elle aura préalablement établis. La sélection de titres s'effectue selon les principes définis par le cadre d'analyse en investissement responsable.

